



DÉCHETS

Les habitants jouent le jeu du tri !

Alors que le nouveau système de collecte est entré en vigueur au 30 novembre 2020, les résultats sont très encourageants avec une forte augmentation des tonnages de déchets recyclables collectés.

Publié le 15 juillet 2021

En effet, entre janvier et juin 2021, Cap Atlantique a collecté dans toutes les communes du territoire :

- ▶ **2 917** tonnes d'emballages et de papiers (+33% par rapport à la même période en 2020),
- ▶ **2 906** tonnes de verre (+19%),
- ▶ **9 902** tonnes d'ordures ménagères (-2%).

Ce bilan très positif montre une bonne implication des habitants dans la gestion des déchets au quotidien. Les efforts de chacun portent leurs fruits !

Une bonne compréhension des consignes mais encore quelques erreurs...

Il est important de respecter les consignes suivantes :

- ▶ **les emballages en verre et les textiles ne doivent pas être déposés dans le bac jaune** mais dans les apports volontaires correspondant,
- ▶ **les emballages doivent être vidés** (s'ils contiennent des restes alimentaires, ils doivent être jetés avec les ordures ménagères),
- ▶ **il est inutile de déchirer les papiers et courriers** car les papiers de petites tailles sont moins facilement recyclés,
- ▶ **les déchets imbriqués les uns dans les autres ne peuvent plus être séparés** sur la chaîne de tri et sont envoyés au refus...

En cas de doute, n'hésitez pas à consulter [le mémo tri](#) disponible également dans votre mairie.

Réduire les déchets à la source pour limiter les coûts de traitement

<https://www.cap-atlantique.fr/informations-transversales/actualites/les-habitants-jouent-le-jeu-du-tri-10245>

La baisse des ordures ménagères et la hausse du tri vont dans le bon sens mais la production globale de déchets continue d'augmenter, notamment en lien avec les déchets déposés directement en déchetterie.

Ainsi, en 2020, un habitant a produit en moyenne 158 kilos de déchets recyclables, 313 kilos d'ordures ménagères et déposé 762 kilos de déchets en déchetterie (hors déchets verts).

Sur l'ensemble des déchets collectés par Cap Atlantique (en porte-à-porte, apport volontaire et déchetteries), 30% ne peuvent pas être valorisés, soit parce qu'ils sont mal triés à la source, soit parce qu'il n'existe pas de filières de recyclage actuellement.

La réduction à la source et le tri des déchets restent les seuls moyens de limiter la hausse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Informations utiles

- ▶ Pour gagner de la place dans le bac jaune, **les déchets peuvent être tassés.**



- ▶ Enfin, pour faciliter la collecte, il est nécessaire de bien **présenter son bac la veille de la collecte et d'être vigilant au stationnement de son véhicule** pour laisser le passage au camion-benne et aux agents de collecte.
- ▶ Pour permettre à chacun d'accéder à des informations personnalisées sur l'organisation du service (selon l'adresse : jour et calendrier de collecte, colonnes d'apport volontaire et déchetteries les plus proches) [un module « Tout sur la collecte en 1 clic »](#) a été développé et est également accessible via le QR code qui est sur le bac jaune.



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique

3 Avenue des Noëles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

📞 **02 51 75 06 80**